



DOSSIER

Le Département aux côtés des Réunionnais



PATRIMOINE

DES ROUTES DÉPARTEMENTALES

Il est constitué de :

- ▶ 720 km de routes, dont 430 se situent en montagne ;
- ▶ 400 ouvrages d'art ;
- ▶ 1500 murs de soutènement ;
- ▶ 2 tunnels ferrés (Ex-CFR) ;
- ▶ 182 radiers submersibles.

Au titre de ses compétences sur les routes départementales, le Conseil Départemental assure un entretien régulier de la voirie

(renforcement de chaussée), la sécurise (sécurisation de falaises, réparation d'ouvrages d'art, réparation de chaussée), l'adapte (travaux de cheminement piéton, de réseaux pluviaux, etc.) et aménage le cas échéant de nouvelles voiries.

Lorsque les opérations deviennent complexes (nécessité d'autorisations réglementaires par exemple), elles font l'objet d'opérations spécifiques.



NOTES

OBJECTIFS

ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

NOTES

OBJECTIFS

Le projet de giratoire RD 61/ RD 62 a pour objectifs de :

- ▶ sécuriser ce carrefour
- ▶ et de fluidifier les échanges en intégrant l'augmentation rapide du trafic dans le secteur (+5,5% en 1 an).

Avec la réalisation de la ZAC Beauséjour le long de la RD 61, cet aménagement assurera une meilleure fluidité de la jonction RD 61/RD 62 et devrait limiter les temps d'attente aux heures de pointes.

À savoir

L'évolution du trafic sur la zone avec environ 13 000 véhicules par jours sur la RD62 en augmentation de 5,5% par an, montre la nécessité et l'urgence de réaliser cet aménagement qui améliorera les conditions de circulation pour sortir de la ZAC Beauséjour (2 000 logements et 7 500 nouveaux habitants prévus).

DESCRIPTIF

Le tracé du giratoire nécessite une emprise élargie au droit du projet et une reprise des branches du giratoire sur les voies existantes. Une attention particulière est apportée pour la création d'un cheminement piéton sécurisé afin d'accéder aux deux arrêts de bus existants au droit du projet

Le giratoire projeté présente un rayon extérieur de 20 m et une largeur de voie de 7m dans l'anneau. Chaque branche bénéficiera d'un passage piéton sécurisé en deux temps. De plus, le cheminement permettra d'accéder aux deux arrêts de bus le long de la RD 62 en toute sécurité.



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

Le Département aux côtés des Réunionnais

INFORMATIONS

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
Hôtel du Département
2, rue de la Source
97488 Saint-Denis Cedex
Tél. : 02 62 90 30 30 • Fax : 02 62 90 39 99
www.cg974.fr